

---

**TITRE:** LE QUÉBEC EST-IL UNE PROVINCE? REGARD LEXICOGRAPHIQUE SUR UN EMPLOI POLÉMIQUE

**AUTEUR:** NADINE VINCENT, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, CRIFUQ, LABORATOIRE LEXIQCORPUS

**PUBLICATION:** LES DICTIONNAIRES NUMÉRIQUES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE, DES RESSOURCES PORTEUSES DE CULTURE ET D'IDÉOLOGIES

**DIRIGÉE PAR :** NICOLAS SORBA, UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI, ET NADINE VINCENT, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

**ÉDITEUR:** LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

**COLLECTION :** LEXIQCORPUS

**ANNÉE:** 2024

**PAGES:** 323-345

**ISBN:** 978-2-7622-0368-4

**URI:** [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/22410](http://hdl.handle.net/11143/22410)

**DOI:** [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/22410](https://doi.org/10.17118/11143/22410)

CET OUVRAGE EST MIS À DISPOSITION SELON LES TERMES DE LA LICENCE CREATIVE COMMONS ATTRIBUTION 4.0 INTERNATIONAL.

---

# Le Québec est-il une province? Regard lexicographique sur un emploi polémique

Nadine Vincent<sup>1</sup>, Université de Sherbrooke, CRIFUQ, laboratoire LexiQcorpus

« Nous ne voulons pas être une province "pas comme les autres",  
nous voulons être un pays comme les autres »

- Pierre Bourgault, journaliste, homme politique et intellectuel québécois

## Résumé :

Depuis les années 1960, l'utilisation du mot *province* pour désigner le Québec est contestée par certains nationalistes qui préfèrent lui donner le titre de nation ou d'État. Après une accalmie à la suite du référendum de 1995, la polémique autour de la façon de désigner le Québec réapparaît de plus en plus souvent dans les médias depuis 2015 sans que les dictionnaires n'en tiennent compte. Nous proposons ici une mise à jour sur la question et une description polyphonique du mot *province* au Québec de façon à rendre compte des différentes idéologies portées par ce mot tout en explorant une nouvelle lexicographie rendue possible par le recours au numérique.

## Mot-clés :

*Lexicographie, État, nation, province de Québec, Québec*

## Abstract :

Since the 1960s, the use of the word *province* to designate the Quebec has been contested by certain nationalists who prefer to give it the title of nation or state. After a lull following the 1995 referendum, the controversy surrounding how to designate the Quebec has reappeared more and more often in the media since 2015 without dictionaries taking it into account. Here we offer an update on the question and a polyphonic description of the word *province* in Quebec in order to account for the different ideologies carried by this word while exploring a new lexicography made possible by the use of digital technology.

## Keywords :

*Lexicography, state, nation, province of Quebec, Québec*

---

1. L'auteure remercie Daniella Coderre Porras et Serge D'Amico de la relecture attentive qu'ils ont faite de la première version de cet article.

## 1. Introduction

Les mots peuvent être porteurs de connotations différentes selon les personnes qui les utilisent. Nous nous intéressons ici au mot *province*, subdivision administrative et territoriale du Canada qui permet notamment de désigner le Québec depuis 1867. La collocation *province de Québec* a été remise en question – voire dénoncée – au cours des dernières décennies par certains nationalistes qui attribuent plutôt au mot *province* son sens premier de « territoire conquis » ou « territoire des vaincus », du latin *provincia* (de *pro-*, « pour », et de la racine de *vincere* « vaincre »). Notons que ce débat entre initiés est généralement ignoré par le grand public, surtout dans les plus jeunes générations.

Nous nous concentrerons sur l'évolution de cette contestation dans un corpus journalistique québécois et proposerons une nouvelle description du mot *province* en fonction des critères du Projet porc-épic (voir section 6) portant sur le traitement lexicographique d'emplois polémiques.

## 2. Quelques balises historiques

À la suite de la conquête du Canada par la couronne britannique (1759-1760), et de la cession du territoire par la France lors de la signature du traité de Paris (1763), la Grande-Bretagne nomme la nouvelle colonie *Province of Quebec*.

[L]e 14 novembre 1763, George III désignait James Murray « capitaine général et gouverneur en chef de la province de Québec », cette commission étant enregistrée le 28 novembre 1763. L'expression « province de Québec » faisait son entrée dans l'histoire. Pour les historiens de l'école de Montréal, c'était la marque du conquérant.<sup>2</sup>

Le Québec gardera cette appellation jusqu'à l'adoption de l'Acte constitutionnel, « [l]oi britannique adoptée en 1791 qui divise la Province de Québec en deux entités politiques, soit le Bas-Canada et le Haut-Canada<sup>3</sup> ». En 1841, lors de la proclamation de l'Acte d'Union, les deux colonies sont de nouveau réunies pour former le Canada-Uni, constitué du Canada-Ouest (ancêtre de l'Ontario actuel) et du Canada-Est (ancêtre du Québec). Enfin, quelques décennies plus tard, le Dominion du Canada est créé par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, loi adoptée à la Chambre des Communes de Londres.

En 1867, deux colonies britanniques de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) et le Canada-Uni (Québec et Ontario) sont réunis pour former un seul grand « Dominion ». Les délégués du nouveau Dominion et les élus britanniques optent pour une monarchie constitutionnelle et une fédé-

2. <https://www.septentrion.qc.ca/blogue/du-slogan-la-belle-province-a-la-devise-je-me-souviens-sur-les-plaques-dimmatriculation> [page consultée le 2 mars 2024]

3. <https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/acte-constitutionnel-de-1791.html> [page consultée le 16 décembre 2023]

ration centralisée. Les responsabilités politiques sont distribuées entre deux paliers de gouvernements, celui du « fédéral » et ceux des « provinces ». (Bédard, 2017 : 8)

C'est à cette seconde incarnation du mot *province* attribuée au Québec depuis 1867 que nous nous intéressons dans le présent article.

### 3. Naissance de la diplomatie québécoise

Le 22 juin 1960, le gouvernement libéral de Jean Lesage prend le pouvoir au Québec, donnant naissance à la Révolution tranquille. En France, Charles de Gaulle est président de la République depuis le 8 janvier 1959. Rapidement, les deux gouvernements vont tisser des liens qui mèneront à l'inauguration de la Délégation du Québec à Paris, le 5 octobre 1961. C'est l'aboutissement d'un projet que certains portaient depuis des décennies<sup>4</sup> et la reprise d'une relation France-Québec mise à mal depuis la Conquête de 1763<sup>5</sup>.

Lors de l'inauguration de la Délégation, le premier ministre Lesage est reçu à Paris comme un chef d'État et est « à la hauteur de la situation. Le discours qu'il prononça lors de l'inauguration montre que la Révolution tranquille qui s'amorçait, allait de pair avec l'ouverture sur le monde du Québec francophone<sup>6</sup> » (Sarra-Bournet, 2012 : 52).

L'affirmation du rôle international du Québec se poursuit au cours de la décennie 1960 et trouve sa plus claire expression avec ce qu'il est convenu d'appeler la doctrine Gérin-Lajoie. Alors ministre de l'Éducation du Québec, Paul Gérin-Lajoie présente, le 12 avril 1965,

la thèse selon laquelle le Québec pouvait agir à l'étranger dans ses domaines de compétence sans « surveillance » ni « contrôle » d'Ottawa. [Le premier ministre Jean Lesage] appuya totalement la position de son ministre et donna ainsi naissance à la doctrine qui fonde toujours la politique étrangère du Québec. (Rioux, 5 octobre 2011)

Cette autonomisation du Québec touche peu à peu la façon dont l'élite québécoise choisit de se présenter au monde. Par exemple, pour souligner le centenaire de la création du Canada, la ville de Montréal est désignée pour devenir l'hôte de l'exposition universelle de 1967. Le diplomate québécois André Patry est nommé chef du protocole.

---

4. « Dans le portrait un peu sombre que l'on a tracé des années 1950, on a souvent oublié de rappeler que René Chaloult avait réclamé la création d'une maison du Québec à Paris dès les années 1940. Peu avant sa mort subite, Duplessis envisagea d'ailleurs de nommer Jean Désy, ambassadeur du Canada à Paris, délégué général pour l'Europe. » (Rioux, 4 octobre 2011)

5. Au retour d'une visite au Québec en avril 1960, le président de Gaulle recommandera à son ministre de la Culture, André Malraux, de s'occuper du Québec. « Malraux exprima alors le malaise qu'il éprouvait à la pensée que la France avait négligé le Québec pendant 200 ans et son souhait de mieux l'y faire connaître. » (Sarra-Bournet, 2012 : 51)

6. En 2024, en plus de Paris, le Québec dispose de délégations générales à Bruxelles, Dakar, Londres, Los Angeles, Mexico, Munich, New York et Tokyo et de délégations à Atlanta, Boston, Chicago, Houston et Rome.

[A]lors que le Québec s'apprête à accueillir une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement, il [...] en profite pour éliminer discrètement certains symboles coloniaux et affirmer la personnalité internationale du Québec. La « province » disparaît des documents officiels et l'on parle alors de l'État du Québec, comme disait souvent Jean Lesage. (Rioux, 5 octobre 2011 : A1)

Questionné à ce sujet, Claude Morin, un des principaux rédacteurs de discours [de Lesage] le confirme : « Ça fait des années qu'on utilise la formule Gouvernement du Québec. Province et provincial sont devenus des archaïsmes. On n'utilise plus Gouvernement de la Province de Québec. Province de Québec a rapidement cédé la place à État québécois ou État du Québec.<sup>7</sup> »

Cette désignation d'*État*, en vigueur au Québec depuis ce temps, a même parfois été remplacée par le mot *pays* au grand dam de certaines fédéralistes, notamment chez les linguistes (voir Nemni, 2000).

Les nationalistes québécois aiment beaucoup employer le mot Québec sur le même plan que des mots désignant des états indépendants, et même – ô ironie ! – que des mots désignant des fédérations : « la Belgique, la Suisse, le Québec » est un type d'énumération fréquent dans des discours apparemment neutres, notamment sous la plume de linguistes québécois qui étudient la francophonie [...]. (Paquot, 2000 : 142)

## 4. Les institutions du Québec

Le mot *province* pour désigner le Québec étant remis en question au cours des années 1960, il disparaît peu à peu du nom de plusieurs institutions où le Québec est plutôt associé à un État ou à une nation (par l'utilisation de l'adjectif *national*). Est-ce un mouvement volontaire ou inconscient? Il n'est pas facile de trouver des textes témoignant clairement de l'objectif de faire disparaître le mot *province* de l'espace public, mais les cas de transformation sont trop nombreux pour tenir du hasard.

### 4.1. Les sociétés d'État

Partout au Canada, il existe des organismes publics gérés par des conseils d'administration dont la majorité des membres sont nommés par le gouvernement duquel ils relèvent. Ainsi, CBC/Radio-Canada, Postes Canada ou VIA Rail sont des sociétés d'État relevant du gouvernement fédéral. Quand ces organismes relèvent des gouvernements provinciaux, on parle généralement de *sociétés de la Couronne*. Ainsi, Hydro One (Ontario), Énergie NB Power (Nouveau-Brunswick) ou BC Hydro (Colombie-Britannique) sont des sociétés de la Couronne. Au Québec, Hydro-Québec, la Société des alcools du Québec (SAQ) ou Héma-Québec sont des sociétés d'État.

---

7. <https://www.septentrion.qc.ca/blogue/du-slogan-la-belle-province-a-la-devise-je-me-souviens-sur-les-plaques-dimmatriculation> [page consultée le 2 mars 2024]

Parmi les provinces et territoires, seuls trois gouvernements font exceptions et nomment leurs organismes publics *sociétés d'État*. Il s'agit du Québec, de la Saskatchewan et du Nunavut. Quant au Yukon, il fait cavalier seul en nommant ces organismes *sociétés publiques*.

Les entreprises appartenant à l'État ont toujours eu une importance particulière au Québec et en Saskatchewan. Après la victoire électorale historique de la Cooperative Commonwealth Federation en Saskatchewan en 1944, les sociétés d'État sont considérées comme un moyen important de bâtir une économie diversifiée. Depuis le début des années 1960, les gouvernements successifs du Québec ont aussi recours aux sociétés d'État pour diversifier l'économie provinciale, créer et conserver des emplois, et favoriser l'émergence de gestionnaires francophones. Hydro-Québec en est un bon exemple. Des sociétés d'État sont aussi créées au Québec dans les industries forestières, gazières et pétrolières, ainsi que dans les secteurs de l'acier et de l'amiante. (*Encyclopédie canadienne*<sup>8</sup>)

Même si elles sont pareillement nommées *société d'État*, les entreprises publiques du Québec et de la Saskatchewan diffèrent. En Saskatchewan, elles relèvent toutes de la Couronne, directement, par le biais de la Société des investissements de la Couronne (CIC) ou indirectement, par le biais du Conseil du Trésor de la province. Selon la définition donnée par le gouvernement de la Saskatchewan : « [u]ne société d'État est une entreprise appartenant à la Couronne ou à la Reine du chef d'une province. Elles sont constituées par une loi et rendent compte au gouvernement par l'intermédiaire d'un ministre.<sup>9</sup> »

Au Québec, les sociétés d'État relèvent exclusivement du gouvernement québécois et le mot *Couronne* est absent de la terminologie de cette administration gouvernementale.

#### 4.2. L'Assemblée nationale du Québec

De 1867 à 1968, le Parlement du Québec compte deux chambres, le Conseil législatif, constitué de 24 conseillers nommés par le lieutenant-gouverneur (représentant de la Couronne britannique) et la Chambre élue, « l'Assemblée législative de la province de Québec<sup>10</sup> ». En 1968, le Conseil législatif est aboli, et la chambre unique est rebaptisée *Assemblée nationale du Québec*.

Ailleurs au Canada, les chambres élues des provinces et territoires portent le nom de *Chambre législative* (de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Manitoba, du Yukon, du Nouveau-Brunswick, etc.), à l'exception de Terre-Neuve, dont la chambre élue est appelée *Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador*.

8. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/crown-corporation> [page consultée le 25 février 2024]

9. <https://www.saskatchewan.ca/bonjour/government/crown-corporations> [page consultée le 25 février 2024]

10. <https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/assemblee-legislative-de-la-province-de-quebec.html> [page consultée le 28 décembre 2023]

### 4.3. La fête nationale

En 1834, le journaliste et homme politique patriote Ludger Duvernay dote ceux qu'on appelle alors « les Canadiens français d'une fête nationale annuelle qui serait célébrée le 24 juin. Depuis des temps immémoriaux, le solstice d'été était une occasion de réjouissances. L'Église catholique avait récupéré cette fête païenne en la mettant sous le patronage de saint Jean-Baptiste. » (Lebel, 1985)

La Saint-Jean-Baptiste, d'abord fête de l'affirmation politique des Canadiens français du Québec, devient peu à peu la fête de tous les francophones du Canada, et même de la diaspora, ainsi que l'officialise le pape Pie X en 1908.

Dans un bref, il déclare, pour perpétuelle mémoire : « Nous établissons, Nous constituons et Nous proclamons saint Jean-Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que ceux qui vivent sur une terre étrangère » (Drouin, 1991 : 19).

Il faudra attendre près de 70 ans pour que le gouvernement du Québec, sous René Lévesque, adopte une loi<sup>11</sup> qui fasse du 24 juin une fête à première vue plus territoriale qu'identitaire.

Le 24 juin, jour de la fête du saint patron des Canadiens français, est officiellement devenu la Fête nationale du Québec [...]. Ainsi en a décidé hier le Conseil des ministres, qui du même coup a relégué encore un peu plus loin dans l'histoire les caractères ethniques et religieux de la Saint-Jean-Baptiste. (s.a., *Le Devoir*, 19 mai 1977)

Il s'est donc produit une évacuation des Canadiens français hors Québec de la Saint-Jean-Baptiste au Québec. Pourtant, la fête de la nativité de saint Jean le Baptiste est célébrée dans les communautés francophones partout au Canada. (Drouin, 2016)

Aujourd'hui, pour parler du 24 juin au Québec, on utilise fréquemment la double dénomination : *Saint-Jean-Baptiste* et *fête nationale du Québec*. Pourtant, les publics cibles ne sont pas les mêmes : la Saint-Jean-Baptiste est la fête des Canadiens français de tout le Canada et la fête nationale, la fête de tous les Québécois, quelle que soit leur langue maternelle.

Ailleurs au Canada, quand on utilise l'adjectif *national*, c'est pour qualifier une activité pancanadienne, par exemple la *Journal nationale de la vérité et de la réconciliation*, congé férié fédéral qui se célèbre le 30 septembre. Seule exception : la *Fête nationale de l'Acadie*<sup>12</sup>, qui se célèbre le 15 août. Un même adjectif réfère donc à des nations distinctes : le Québec, le Canada, l'Acadie. L'adjectif *national* n'est pas utilisé dans les autres provinces ou territoires pour désigner une fête identitaire. L'Ontario,

11. « Loi sur la fête nationale ». <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/f-1.1>

12. L'Acadie ne désigne pas un territoire défini, mais une nation qui regroupe les francophones des provinces maritimes, notamment ceux dont les ancêtres proviennent de l'Ouest de la France. Le français acadien est une variété de français distincte du français québécois.

par exemple, célèbre le 1<sup>er</sup> juin le *Jour de l'Ontario* et la Colombie-Britannique souligne le premier lundi du mois d'août la *Journée de la Colombie-Britannique*.

#### 4.4. La capitale nationale

Dans le même esprit d'affirmation du statut de nation pour le Québec, la désignation de la ville de Québec est passée de *vieille capitale* à *capitale nationale*.

Depuis les années 1990, on parle de « capitale nationale », surtout depuis la création de la Commission de la capitale nationale, en 1995. À cette époque, l'adjectif « national » pouvait encore sembler audacieux et pouvait heurter certaines sensibilités. Depuis, même les milieux les plus autorisés à Ottawa l'ont reconnue comme légitime et d'emblée elle s'impose à présent dans la désignation de la ville. (Gallichan, 2008 : 22)

Notons qu'à moins de 500 kilomètres à l'ouest de la ville de Québec, la ville d'Ottawa, capitale du Canada, se fait aussi appeler *capitale nationale*.

#### 4.5. La Belle Province

Le slogan du Québec, *La Belle Province*, qui désigne le Québec, a été inscrit sur les plaques d'immatriculation des véhicules routiers de 1963 à 1978. Depuis 1978, il est remplacé par la devise du Québec : *Je me souviens*. Qu'est-ce qui a mené à cette modification? Selon Denis Vaugeois, historien et ancien ministre du gouvernement Lévesque élu en 1976, c'est à lui que l'on doit ce changement.

Il raconte que lors du premier caucus du Parti québécois, après la victoire de novembre 1976, les candidats élus ont reçu leur premier chèque de député. Il a alors un choc.

[C]e chèque est émis par le Gouvernement de la Province de Québec. Je tombe de haut, incrédule. « Province », ce mot n'est-il pas à proscrire? Oui et non. Ça dépend! Il faut en effet bien en comprendre le sens. Les fédéraux aiment utiliser ce mot pour bien marquer le statut d'infériorité politique du Québec. [...]

Étymologiquement et historiquement, pour les péquistes bon teint, le mot province (*pro vincere*) est associée à la subdivision, la subordination, voire à la défaite. Assez curieusement, les services de la trésorerie de l'Assemblée nationale n'avaient pas vu passer le train. Leur libellé, « gouvernement de la province », avait des allures d'artefact. [...] La modification ne tarda pas.<sup>13</sup>

Après la correction sur les chèques, Vaugeois aurait proposé de remplacer *La Belle Province* par *Je me souviens* sur les plaques d'immatriculation, appuyé notamment par Lucien Lessard et Lise Payette.

13. <https://www.septentrion.qc.ca/blogue/du-slogan-la-belle-province-a-la-devise-je-me-souviens-sur-les-plaques-dimmatriculation> [page consultée le 2 mars 2024]

Peu après, alors que l'on discutait d'assurance automobile, j'ai avoué à mes collègues que ce qui me fatiguait, c'était d'avoir une plaque automobile arborant les mots *La Belle Province*. En nous affichant ainsi, nous admettions être en tutelle; étions-nous donc si fiers d'être une province? (Vaugeois cité dans Savard, 2019 : 200)

C'est le ministre des Transports, Lucien Lessard, qui officialisera la décision quelques jours plus tard.

Dans un communiqué émis le 15 décembre 1976 et cité par au moins quatre quotidiens le lendemain (*Soleil, Presse, Nouvelliste, Sherbrooke Record*), le ministre Lessard annonçait [que les plaques d'immatriculation] de 1978 présenteraient une modification importante, la devise Je me souviens remplaçant le slogan *La belle province*. (Deschênes, 2018)

Bien que l'expression *La Belle Province* soit encore régulièrement utilisée dans les médias québécois pour désigner le Québec, certains justifient son remplacement par sa faible fréquence au Québec. Ainsi, l'auteur jeunesse Pierre-Alexandre Bonin écrit sur une page web destinée à un jeune public : « de 1963 à 1977, les plaques d'immatriculation portaient une autre devise! Eh oui, à cette époque, on pouvait plutôt lire «La Belle Province». Cette expression était pourtant utilisée davantage au Canada anglais et en France qu'au Québec.<sup>14</sup> »

Malgré toutes ces transformations dans les désignations administratives, le remplacement de *province* par *État* ou *nation* dans l'usage n'a jamais été dominant. C'était une pratique tacite chez les nationalistes, mais le mot *province* a toujours été utilisé couramment dans l'espace public.

## 5. Le « retour » de province

Bien que le mot *province* ait toujours été très présent dans l'usage, sa fréquence a semblé croître à partir de la fin du 20<sup>e</sup> siècle dans des contextes où depuis quelques décennies il avait été remplacé par *État* ou *nation* ou où le mot *Québec* était utilisé seul. Cette guerre des mots, plus implicite qu'affirmée, et menée dans certains milieux spécifiques, a sans aucun doute échappé à la majorité de la population québécoise et ne faisait pas partie des débats publics. Puis, peu à peu, on l'a vue apparaître dans les médias.

### 5.1. Réactions dans les journaux

Jusqu'en 2015, il était rare de lire dans les journaux des plaintes au sujet de l'utilisation du mot *province* pour désigner le Québec. Citons en contre-exemple cette réponse faite en 1991 par l'éditorialiste de *La Presse*, Guy Cormier, ouvertement fédéraliste, à un lecteur. Nous sommes alors à quelques années du référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec.

14. <https://www.histoirecanada.ca/getmedia/2c6777df-2c47-4401-838d-e18affaebad5/Kay2022MarLaBelleProvinceFR.pdf.aspx> [page consultée le 31 août 2024]

Voici donc une lettre d'un lecteur anonyme, qui semble me reprocher d'endosser avec enthousiasme la désignation de « province de Québec » pour nommer le Québec. Je n'ai jamais écrit rien de tel. [...] « Province de Québec » est une expression traduite de l'anglais « Province of Quebec ». C'est une appellation anglaise pour une création de la Couronne anglaise. Il n'y eut jamais de « province de Québec » sous le régime français. Ce que le régime français connaissait, c'est la Nouvelle-France. (Cormier, 1991 : B2)

Après deux référendums perdus par le camp du oui (1980 et 1995) sur la question de l'indépendance du Québec, les nouvelles générations n'ont sans doute plus été sensibilisées aux connotations possibles du mot *province* et y sont revenues, généralement inconscientes de sa charge politique pour certaines personnes des générations précédentes.

Or, depuis quelques années, des revendications surgissent à l'occasion dans les médias traditionnels et les médias sociaux numériques demandant qu'on condamne le mot *province* et qu'on emploie les mots *État* ou *nation* pour désigner le Québec. Vingt ans et plus après le dernier référendum, ces revendications indiqueraient-elles le retour d'un sentiment national? Cette affirmation serait périlleuse à démontrer. Nous nous concentrerons plutôt sur cette ambiguïté portée par le mot *province*, qui semble neutre pour certains et insultant pour d'autres. Force est de constater qu'une sensibilité que l'on croyait perdue n'était en fait qu'en dormance, et que peu à peu s'élèvent des voix demandant de ne plus associer le Québec à une province.

Le mot province vient du latin *pro victis*, qui signifie « territoire des vaincus ». [...] Qu'on soit fédéraliste ou souverainiste, du moment qu'on est de bonne foi, force est d'admettre que le Québec est un État et qu'en ce moment, celui-ci est membre à part entière d'une fédération. Plutôt que d'arborer le titre de province, ne serait-il pas mieux que le Québec se nomme l'État fédéré du Québec ? (Jacques, 2015 : A8)

En fait, la question qui se pose, c'est si ce sont les revendications nationalistes qui reprennent du gallon, ou si c'est le mot *province* qui augmente en fréquence et provoque des réactions. Nous remarquons en effet que ceux qui en dénoncent l'utilisation, notamment le journaliste Antoine Robitaille, évoquent souvent son présumé « retour ».

Parce qu'il renferme cette majorité francophone, le Québec n'est pas une « province » comme les autres dans ce Dominion. Il est foyer de la nation québécoise. Conséquemment, depuis la Révolution tranquille, Jean Lesage et les premiers ministres qui suivirent ont remis l'expression « province de Québec », propre aux époques précédentes. Ils parlèrent « du Québec », de « l'État du Québec ». (Le retour du vocable « province » dans le discours public, notamment médiatique, pour désigner l'État ou le gouvernement du Québec, illustre la tentation de « reprovincialisation » de l'idée du Québec.) (Robitaille, 2015 : A6)

Budget « provincial », politique « provinciale », la « province de Québec », la « belle province », la province par-ci, la province par-là. On assiste actuellement à un retour à la dénomination du Québec, son gouvernement, son État, son territoire, son statut, comme « province »; même de la part de ceux qui, il y a 25 ou 30 ans, n'auraient pas utilisé ce mot. [L]a re-provincialisation des esprits semble s'accélérer.

On aperçoit le mot province dans des communiqués. De jeunes souverainistes l'utilisent même. [...] Difficile de ne pas conclure que c'est une certaine idée du Québec qui se perd. (Robitaille, 2018 : 12)

À la mort de l'ancien premier ministre péquiste Bernard Landry, la chroniqueuse Josée Legault raconte le rapport difficile qu'il avait avec les mots *province* et *provincial* et parle elle aussi d'un « retour ».

Bernard Landry était profondément allergique aux mots « province » et « provincial ». C'était connu et quiconque l'oubliait s'en mordait rapidement les doigts. Lorsqu'il les prononçait lui-même, c'était pour mieux en faire ressortir l'archaïsme méprisant que ces mots évoquent par leur définition même. [...] Connaissant bien le latin, il savait pertinemment que le mot « province » vient de *pro victis*. Ce qui veut dire « territoire des vaincus ». Qui voudrait donc affubler un État moderne comme le Québec, le sien propre en plus, d'une épithète aussi dégradante? Et pourtant... Depuis quelques années, les vocables « province » et « provincial » opèrent un retour en force dans l'espace public, politique et médiatique. C'est comme si nous ne savions plus le sens des mots ni le pouvoir qu'ils ont de nous élever dans notre perception de nous-mêmes. Ou, au contraire, de nous rabaisser. (Legault, 2018)

De même, quelques années plus tard, quand deux juristes proposent de modifier la Constitution du Québec contenue dans la Loi constitutionnelle de 1867, l'éditorialiste Robert Dutrisac rappelle des notions importantes et en profite pour souligner que « les jeunes générations ont recommencé à employer libéralement » le mot *province* pour parler du Québec.

Des notions comme peuple du Québec, capitale nationale, souveraineté partagée pourraient faire partie de la loi fondamentale. Le mot province, que les jeunes générations ont recommencé à employer libéralement, pourrait disparaître au profit du terme État du Québec. Après tout, depuis la Révolution tranquille, le gouvernement du Québec, que ce soit dans ses lois ou ses communications, a cessé d'employer ce premier vocable, qui - il n'est pas inutile de le rappeler - viendrait du latin *pro victis*, ou territoire des vaincus. (Dutrisac, 2021, p. A6)

Dans les journaux, les prises de position se multiplient. Parfois on condamne un politicien parce qu'il a malencontreusement utilisé le mot *province*, d'autres fois on s'apitoie sur le sort du Québec, en constatant qu'il s'abaisse au rang de province. Dans l'exemple suivant, un lecteur dénonce l'humiliation que fait subir le fédéral au Québec, et évoque les deux premiers ministres Trudeau, fils et père, sans même sembler s'en rendre compte.

Le gouvernement de Justin Trudeau, au moyen de sa grosse Banque du Canada qui lui fabrique de l'argent à volonté, a signifié au Québec sans même le vouloir qu'il est redevenu plus que jamais une simple province, une province sans trop de moyens.

[...]

[U]ne déclaration comme celle de Pierre Trudeau ne peut aujourd'hui qu'être lue avec plus d'amertume qu'au moment où elle fut prononcée en avril 1994 à l'Université de Montréal : « Les professeurs enseignent le nationalisme dans les écoles. Ils disent à leurs élèves que le Québec est un État et c'est faux. Le Québec est une province, un canton, un district ». (Martin, 2020)

## 5.2. Réactions dans les médias sociaux numériques

Le débat sur le mot *province* apparaît aussi dans les médias sociaux numériques. Nous ne signalons ici que quelques cas apparus sur X (anciennement Twitter) dans des comptes signés (non anonymes).

Par exemple, en juillet 2021, le compte de L'Action nationale (revue aujourd'hui indépendantiste, publiée depuis 1917) fait un parallèle avec le mot *indiens*, que l'on a remplacé dans la langue courante par *Premières Nations*.

On ne parle plus d' « indiens » même si une loi fondamentale les désigne comme tels, pourquoi insister sur le terme « province » pour désigner le Québec? (@actionnationale, 13 juillet 2021)

En mars 2022, réagissant à un titre de TVA Nouvelles et à un texte du journal gratuit *24 heures*, le chroniqueur du *Journal de Québec*<sup>15</sup>, Antoine Robitaille, corrige les emplois de *province* qu'il juge abusifs et crée le mot-clic #déprovincialisons. Il l'utilisera deux fois dans la même journée et à quelques reprises dans les jours suivants. Le mot-clic (ou le mot seul) est parfois repris par d'autres internautes.

TVA Nouvelles : La moitié des cégeps de la province débordent.<sup>16</sup>

Précision : « La moitié des cégeps \*\*\*du Québec\*\*\* débordent. » #déprovincialisons (@Ant\_Robitaille, 25 mars 2022)

#déprovincialisons (@TetroAlexis, 25 mars 2022)

24 heures : Peu importe que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste, chaque famille de quatre personnes au Québec assume 6900 \$ par année en dépenses publiques pour le transport automobile dans la province.<sup>17</sup>

« Peu importe que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste, chaque famille de quatre personnes au Québec assume 6900 \$ par année en dépenses publiques pour le transport automobile [...]. » #déprovincialisons (@Ant\_Robitaille, 25 mars 2022)

L'ancienne mairesse de Magog se lance en politique provinciale (@tvanouvelles, 27 mars 2022)

« Provinciale » #déprovincialisons (@nacroix)

Pourquoi pas « en politique québécoise »? Déprovincialisons le Québec! (@DavChampagne, 27 mars 2022)

Le 5 avril 2022, la ministre caquiste des relations internationales utilise le mot *province* pour désigner le Québec et reçoit quelques critiques, notamment de l'essayiste Frédéric Lacroix, de l'ancien

15. TVA Nouvelles, *24 heures* et *Le Journal de Québec* sont tous trois propriétés de Québecor Média.

16. <https://www.tvanouvelles.ca/2022/03/25/la-moitie-des-cegeps-de-la-province-debordent-1-1> [page consultée le 3 mars 2024] Ce titre a aussi été repris la même journée dans *Le Journal de Québec*.

17. <https://www.24heures.ca/2023/08/17/ya-t-il-vraiment-trop-dautos-au-quebec-comme-le-pense-le-ministre-de-leconomie-pierre-fitzgibbon> [page consultée le 3 mars 2024]

député péquiste André Boulerice, de la députée libérale Christine St-Pierre et bien sûr du journaliste Antoine Robitaille.

Notre province est tellement belle (@NadineGirault, 5 avril 2022)

La ministre des relations internationales devrait évidemment savoir qu'il s'agit de l'État du Québec. Les mots comptent. (@nacroix, 7 avril 2022)

Elle adore probablement être une ministre « provinciale ». (@BoulericeAndre, 7 avril 2022)

Étonnant de la part de celle qui dirige la diplomatie québécoise. Le Québec est un état fédéré! (@st-pierre\_ch, 7 avril 2022)

Ah oui, une « prôvince »? #déprovincialisons! (@Ant\_Robitaille, 7 avril 2022)

Le débat ne se résume bien sûr pas à ces quelques messages. Certains rappellent « les faits » : le Québec est une province. D'autres sont prêts à l'appeler dès maintenant un pays. Chose certaine, le mot *province* fait réagir. Quant au mot-clic #déprovincialisons, il a été réutilisé à quelques reprises par son auteur, mais ne s'est pas généralisé.

## 6. Traitement du mot *province* dans les dictionnaires

Soyons réaliste : le débat autour de l'utilisation du mot *province* au Québec existe bel et bien, mais il reste relativement marginal. Est-il assez important pour apparaître dans les dictionnaires de langue générale? Non. Qu'ils soient faits en France ou au Québec, les dictionnaires n'en disent rien. Et même, la description qu'il font du mot *province* rend le débat caduc.

Prenons, par exemple, le dictionnaire français *Le Petit Robert* et le dictionnaire québécois *Usito*. Tous deux définissent le sens historique de *province* (marqué « Histoire romaine » dans *Le Petit Robert* et « Antiquité romaine » dans *Usito*) qui correspond à un territoire conquis par Rome hors de l'Italie. Et tous deux attestent également un sens propre à la politique canadienne où la province correspond à un « État fédéré<sup>18</sup> ».

**3** (1867 [Acte de l'Amérique du Nord britannique]) MOD. Au Canada, État fédéré doté d'un gouvernement propre, souverain dans le domaine de ses compétences. Les dix provinces canadiennes. Les provinces de l'Ouest, les Provinces maritimes. VIEILLI *La Belle Province* : le Québec.

**Figure 1** : Sens de *province* en contexte canadien dans *Le Petit Robert* 2024

18. Cette quasi-synonymie entre *province* et *État fédéré* est aussi présente dans le *Trésor de la langue française informatisé* (1972-1994) et dans le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française (fiche de 2003).

◆ SPÉCIALT (AU CANADA) Subdivision administrative et territoriale correspondant à chacun des dix États fédérés ayant son gouvernement propre.

*Les provinces canadiennes.*

*La province de Québec.*

*La province de l'Ontario, de la Colombie-Britannique.*

« À une assemblée libérale, il appuie une résolution exigeant une réforme en profondeur de la Constitution de 1867 afin [...] d'assurer que les provinces disposent à l'avenir de ressources financières suffisantes » (J.-P. Warren, 2015).

- *Les provinces maritimes.*

- *Les provinces atlantiques, formées des provinces maritimes et de Terre-Neuve-et-Labrador.*

- (AVEC DES MAJUSC.) *La Belle Province* : le Québec.

**Figure 2 :** Acception de *province* en contexte canadien dans *Usito*

Les dictionnaires traitent bien sûr *province* comme un mot polysémique, faisant deux sens très différents de la province romaine et de la province canadienne. À la lecture des définitions données, la *province de Québec* est synonyme de l'*État fédéré du Québec*, ce qui devrait satisfaire tous les bel-ligérants. Ce serait exact et suffisant si on faisait abstraction de la perception des usagers, du regard subjectif qu'ils peuvent porter sur un emploi, et qui constitue sa connotation. Ici, les dictionnaires n'en tiennent pas compte.

Parmi les sources consultées, seul le *Wiktionnaire*, dictionnaire collaboratif, fait état du débat. Dans une note suivant la définition de *province* en contexte canadien, il indique que le choix de ce mot a été délibérément fait par Londres pour éviter de donner aux différentes constituantes du Canada le nom *État*, porté par les territoires américains. On peut supposer que cette distinction avait pour but d'éviter des tentations d'annexion aux États-Unis, présentes notamment au Québec au 19<sup>e</sup> siècle, mais aussi de pouvoir définir de façon autonome les obligations et prérogatives d'une province, sans influence de la structure adoptée par le voisin américain.

11. (Canada) (Administration) (Depuis 1867) État doté d'un gouvernement élu et faisant partie de la fédération canadienne. **Note** : Cette appellation a été choisie (plutôt qu'État) par le gouvernement britannique pour éviter toute analogie avec les États des États-Unis d'Amérique. L'État québécois l'a fait disparaître de son vocabulaire, pour se désigner soi-même, dans les années 1970 (voir citation ci-dessous).

- Le Canada compte dix **provinces** et trois territoires.
- Le Québec et l'Ontario sont les deux **provinces** centrales du Canada.
- Je me rappelle qu'une fois élu [en 1976], à l'une de nos premières réunions du caucus, quand nous avons reçu notre premier chèque de député, j'ai constaté qu'il était émis par le gouvernement de la « **Province** de Québec ». J'étais insulté d'avoir un chèque de la « **province** », parce que ma bataille comme fonctionnaire, c'était de faire sauter le mot **province** pour le remplacer par État. On trouvait d'ailleurs ce mot dans les discours de Jean Lesage dans les années 1960, et je m'étais battu à l'Agence de coopération culturelle et technique pour que le Québec ait un statut d'État, pas de **province**. Ce mot est synonyme de colonie. — (Denis Vaugeois et Stéphane Savard, *Entretiens*, Boréal, Montréal, 2019, pages 199-200)

**Figure 3** : Sens canadien de *province* dans le *Wiktionnaire*<sup>19</sup>

La note précise aussi que le Québec a fait disparaître le mot *province* « de son vocabulaire, pour se désigner soi-même », mais situe ce changement dans les années 1970 plutôt que dans les années 1960, ainsi que nous l'avons établi (voir sections 2 et 3) et ainsi que le rappelle la citation du ministre péquiste Denis Vaugeois qui mentionne le rôle de précurseur de Jean Lesage dans les années 1960.

Dans le *Wiktionnaire*, la locution *Belle Province* est traitée dans un article autonome (voir figure 4). L'exemplification est constituée de trois citations de 2006, ce qui témoigne qu'elle est encore en usage. Aucune allusion n'est faite dans cet article à la connotation du mot *province* au Québec, sinon un commentaire dans une note qui indique que la locution est « souvent utilisée de manière plaisante, étant considérée comme un cliché par une bonne partie de la population québécoise. » Le mot *cliché* semble ici faire référence au côté pittoresque, voire folklorique de cette expression plutôt qu'à la polémique politique dont le mot *province* est l'objet.

19. Page consultée le 31 août 2024.

**Belle Province** \bel pɔv.vɛs\ féminin singulier

1. (Géographie) (Avec l'article *la*) (Surnom) Province de Québec au Canada.

- Lors de la crise du verglas, le *Globe and Mail* avait également jugé que la **Belle Province** s'agitait beaucoup pour bien peu. — (*Le Devoir*, 21 septembre 2006)
- C'était en 2004, au Festival d'été de Québec. *Bérurier Noir*, après 15 ans d'absence au Québec, venait rallier pour un soir sur les plaines d'Abraham toute « la jeunesse itinérante » de la **Belle Province**, voire du Canada. — (*Le Devoir*, 25 août 2006)
- Le recours à des migrants à fort potentiel démographique se rencontre même dans des États fédéraux comme le Canada où la « **Belle province** », le Québec, en panne démographique depuis quelques décennies mène une politique d'immigration francophone active pour maintenir son identité. — (Christian Pradeau et Jean-François Malterre, *Migrations et territoires*, dans *Les cahiers d'Outre-Mer* n<sup>o</sup> 234/vol. 59, Presses Universitaires de Bordeaux, 2006)

**Notes** [ modifier le wikicode ]

Cette expression a figuré sur les plaques d'immatriculation québécoises de 1963 à 1978. Elle est encore assez courante aujourd'hui, quoi qu'elle soit souvent utilisée de manière plaisante, étant considérée comme un cliché par une bonne partie de la population québécoise.

Figure 4 : Article *Belle Province* dans le *Wiktionnaire*<sup>20</sup>

## 7. Traitement du mot *province* dans le Projet porc-épic

Le Projet porc-épic (PPÉ), créé à l'Université de Sherbrooke en juin 2021, s'inscrit dans les travaux du laboratoire LexiQcorpus du CRIFUQ (Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec). Il a comme objet le traitement lexicographique d'emplois polémiques. Le PPÉ ne décrit pas les acceptions consensuelles et se concentre sur celles qui font débat, ce qui lui permet de mettre l'accent sur des cas trop pointus pour être soulignés par les dictionnaires généraux. De plus, tout en respectant la méthodologie lexicographique, il se permet des innovations inconcevables pour un dictionnaire général, comme de multiplier les descriptions d'une même acception en fonction de ses différentes interprétations, de préciser les sèmes qu'un mot ne contient pas plutôt que de se limiter à ceux qu'il contient, de décrire un nom propre, etc. Le mot *province* en contexte québécois est donc tout désigné pour intégrer le Projet porc-épic.

Deux options s'offrent à nous ici : soit de décrire le mot *Québec* et de spécifier s'il s'agit d'une province, d'un État, d'une nation, d'une société distincte ou autre, en précisant qui utilise quel mot et dans quels contextes; soit de décrire *province* en contexte québécois, et de présenter ses deux versants en fonction des connotations qui lui sont ou non attribuées. Nous opterons ici pour la seconde option, mais la première sera sans aucun doute à réaliser aussi dans le cadre du PPÉ.

<sup>20</sup>. Page consultée le 31 août 2024.

Comme il est de mise dans le PPÉ, l'article lexicographique lui-même sera précédé d'un préambule expliquant l'objet de la polémique. Dans le cas de *province*, le préambule résumera en environ une page les sections 1 à 4 du présent texte.

Voici ce que nous proposons pour l'article lexicographique lui-même. Il est divisé en deux macrosens. Le premier décrit brièvement le sens de *province* en contexte canadien. Le deuxième traite *province de Québec* (ou *province* pour nommer le Québec), ce qui inclut la locution *La Belle Province*, encore très courante dans l'usage. L'emploi majoritaire et non marqué est d'abord présenté, suivi de l'emploi péjoratif de *province*, plus marginal, mais tout de même bien implanté dans le discours public au Québec.

## PROVINCE, NOM FÉMININ

### I. Au Canada, division administrative et territoriale ayant son gouvernement propre et exerçant des pouvoirs constitutionnels.

*Le Canada compte dix provinces et trois territoires.*

*L'éducation et la santé sont des champs de compétence des provinces.*

« Alors que les provinces exercent des pouvoirs constitutionnels de plein droit, les territoires ont des pouvoirs délégués sous l'autorité du Parlement du Canada. » (Gouvernement du Canada<sup>2122</sup>)

### II. Spécialement PROVINCE DE QUÉBEC ou employé seul PROVINCE : État de la fédération canadienne, arrosé par le fleuve St-Laurent, et dont la métropole est Montréal.

→ ÉTAT, NATION, SOCIÉTÉ DISTINCTE

◇ **SANS CONNOTATION.** En général, le mot *province* est employé de façon neutre et descriptive pour désigner le Québec.

*L'entreprise « a sondé un échantillon aléatoire de 1122 personnes âgées de 18 ans ou plus et vivant dans la province de Québec. » (Le Devoir, 2024<sup>23</sup>)*

*« Si les nuages et la pluie doivent faire leur apparition en début de journée dans le sud de la province, les régions de Québec et de la Beauce auront droit à une journée relativement ensoleillée avant que le ciel ne se couvre en début de soirée. » (Le Journal de Montréal, 2024<sup>24</sup>)*

21. Les citations à l'intérieur de l'article proposé respectent les règles de présentation des articles lexicographiques et non d'un article scientifique. Pour cette raison, nous ne mettons pas les références des articles journalistiques cités dans la bibliographie. Nous les indiquons exceptionnellement en note de bas de page.

22. <https://www.canada.ca/fr/affaires-intergouvernementales/services/provinces-territoires.html>

23. <https://www.ledevoir.com/environnement/808073/majorite-quebecois-rejettent-approche-caquiste-dossier-northvolt>

24. <https://www.journaldemontreal.com/2024/03/02/pluie-nuages-et-temps-doux-une-fin-de-semaine-aux-allures-de-printemps>

— **La Belle Province** : Le Québec.

« Près d'une vingtaine de productions de la Belle Province (dont neuf longs métrages) ont [...] été sélectionnées au 48e Festival international du film de Toronto (TIFF), qui débute demain soir. » (Le Journal de Montréal, 2023<sup>25</sup>)

« Au décompte final, [la compagnie] aura réduit ses effectifs de quelque 1700 employés au Québec. C'est tout de même significatif, étant donné que l'entreprise compte 9000 employés dans la Belle Province. » (Le Nouvelliste, 2023<sup>26</sup>)

◊ **AVEC CONNOTATION NÉGATIVE, DÉPRÉCIATIVE.** Dans certains cercles politiques et médiatiques nationalistes, on évite d'associer le Québec à une province depuis les années 1960. Le mot *province* référerait à un territoire conquis, à une colonie. Se limiter au statut de province serait pour le Québec de renoncer à son histoire, plus ancienne que celle du Canada, à sa culture distincte, à sa responsabilité en tant que seul État majoritairement de langue française en Amérique et à sa capacité à se représenter lui-même sur la scène internationale. Dans les discours prospectif, on distingue parfois le « Québec(-)province » du « Québec(-)pays ».

« Réassignés à notre statut minoritaire à la suite du dernier référendum, recalés au niveau d'une simple province au sein de la fédération canadienne, une province qui d'ailleurs en impose de moins en moins, nous constatons que la question nationale sombre aujourd'hui dans l'insignifiance, dans d'incessantes chicanes fédérales-provinciales. » (Francine Pelletier, citée dans L'Actualité, 2023<sup>27</sup>)

« Cantonné dans un statut d'État semi-libre, le Québec province ne pèse pas lourd dans les affaires qui comptent. Veut-il être laïque à sa façon qu'il ne le peut pas si Ottawa n'aime pas sa manière. Ses lois pour protéger le français sont soumises à l'approbation d'une cour issue d'un autre État dont le programme entre en contradiction avec le sien. [...] Quant à l'idée d'être vert dans un État pétrolier comme le Canada, bonne chance ! Sur la scène politique internationale, de plus, le Québec n'existe pas. Ses idées seraient-elles les meilleures du monde qu'on ne les entendrait pas. » (Le Devoir, 2021<sup>28</sup>)

Les « auteurs [de l'étude] soutiennent notamment que le déficit d'un Québec-pays serait moins élevé que celui d'un Québec-province » (Radio-Canada, 2023<sup>29</sup>)

25. <https://www.journaldemontreal.com/2023/09/05/le-festival-de-toronto-deroule-son-tapis-rouge-au-cinema-quebecois>

26. <https://www.lenouvelliste.ca/chroniques/yvon-laprade/2023/09/17/quest-ce-qui-se-passe-chez-olympel-3NO2AFYOTJHTFIF6SJ6NLUYRWQ/>

27. <https://lactualite.com/societe/nationalisme-quebecois-et-diversite-le-point-de-rupture/>

28. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/762063/chronique-peuple-chambreur>

29. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2020401/budget-an-1-parti-quebecois>

— **La Belle Province** : Le Québec inféodé au Canada.

« L'appellation "La belle province" qu'on utilisait autrefois pour désigner le Québec revient en force et nous ramène dans un passé qui nous réduit au rang de "La belle soumise". On redevient colonisés comme avant, alors que le Québec est reconnu depuis longtemps comme un état dans le Canada. » (Le Journal de Montréal, 2021<sup>30</sup>)

« Pour Ottawa, l'objectif ultime consiste à ce que le Québec devienne un reliquat folklorique muselé, édenté, dégriffé et stérilisé. Aux yeux des fédéraux, la "Belle Province" ne peut être tolérée que dans deux positions subalternes : à plat ventre ou à genoux. » (La Tribune, 2022<sup>31</sup>)

« Aux Jeux olympiques d'hiver, le Canada exploite sa Belle Province. Elle travaille docilement pour lui. Elle est obligée de renoncer à sa couleur bleue pour se draper intégralement dans l'unifolié rouge et blanc. » (Le Journal de Montréal, 2022<sup>32</sup>)

**REMARQUE 1.** Chez les personnes réfractaires au mot *province*, on utilise plutôt le mot *Québec* seul, ou on dira le *gouvernement*, *l'État*, *la nation*, *le territoire du Québec* (ou le *gouvernement*, *l'État*, *la nation*, *le territoire québécois*).

« Le Québec est à solidifier ses liens avec ses partenaires américains, européens et africains, alors qu'il revoit sa stratégie dans la région indopacifique en évoquant des changements potentiels en Chine. » (PC, Radio-Canada, 2023<sup>33</sup>)

« En somme, on veut que l'État du Québec ait pleins pouvoirs dans ces champs de compétence. » (La Presse, 2022<sup>34</sup>)

« Le Québec forme une nation. Le français est la langue officielle et commune de cette nation. » (Le Journal de Montréal, 2021<sup>35</sup>)

30. <https://www.journaldemontreal.com/2021/09/26/le-quebec-nest-pas-une-province-comme-une-autre>

31. <https://www.latribune.ca/2022/10/22/le-reveil-du-geant-9f83215cf080ff9e5181b00f32d01a9f/>

32. <https://www.journaldemontreal.com/2022/02/24/olympiques--le-canada-sapproprie-notre-succes>

33. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950087/quebec-international-diplomatie-chine-afrique>

34. <https://www.lapresse.ca/contexte/2022-06-26/extrait-la-revolution-tranquille-60-ans-apres/qu-est-ce-que-le-modele-quebecois.php>

35. <https://www.journaldemontreal.com/2021/05/14/voir-un-quebec-se-tenir-debout-fait-du-bien>

**REMARQUE 2.** Tout comme *province*, l'adjectif *provincial* est parfois neutre et parfois connoté négativement. Tous les autres dérivés de *province*, appliqués au Québec, sont toujours connotés, soit positivement (*déprovincialisation*, *déprovincialiser*, etc.), soit négativement (*provincialisation*, *provincialiser*, *provincialiste*, *reprovincialisation*, etc.)

« Présentement, on ne rêve plus. On s'acharne plutôt à reprovincialiser jusqu'au trognon ce peuple qui menaçait gravement de se prendre pour lui-même... » (René Lévesque dans *Le Journal de Montréal* du 27 août 1970, cité dans *Le Journal de Montréal*, 2023<sup>36</sup>)

« Devenu premier ministre en avril 2003, huit ans après le référendum, il s'est donné une mission : reprovincialiser le Québec. » (*Le Journal de Montréal*, 2023<sup>37</sup>)

« Sans rapport de force devant le gouvernement canadien, les beaux discours nationalistes provinciaux du gouvernement [...] sonnent creux. » (*Le Devoir*, 2022<sup>38</sup>)

« Si la Révolution tranquille avait marqué une tentative de "déprovincialisation" du Québec, les quinze années de gouvernement libéral entamées en 2003 allaient marquer une ère de "reprovincialisation", en abandonnant la question du régime politique au profit d'un discours dépolitisé chantant la réussite individuelle. » (*Le Devoir*, 2020<sup>39</sup>)

« S'il y avait beaucoup à espérer d'un Québec en voie de se déprovincialiser, il n'y avait plus rien à attendre du Québec reprovincialisé d'après le 20 mai 1980. » (*Le Devoir*, 2001<sup>40</sup>)

**Figure 5 :** Article *province* dans le Projet porc-épic

## 8. Conclusion

Parce qu'ils doivent réalistement s'en tenir à décrire l'usage dominant, en termes notamment de fréquence et de dispersion, les dictionnaires généraux laissent bien souvent dans l'ombre des emplois plus marginaux, mais néanmoins représentatifs de courants idéologiques qui circulent dans la société.

La polyvalence de la lexicographie numérique permet de multiplier les projets de description de la langue et de se concentrer au besoin sur des emplois spécifiques, les emplois polémiques en ce qui concerne le Projet porc-épic.

36. <https://www.journaldemontreal.com/2023/06/24/rene-levesque-lincarnation-de-lamour-du-quebec>

37. <https://www.journaldemontreal.com/2023/04/14/une-nostalgie-nommee-jean-charest>

38. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/749757/elections-quebec-2022-pour-une-election-sur-l-avenir-de-notre-nation?>

39. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/584909/un-destin-provincial?>

40. Bouthillier, Guy (2001) « Le dit et le non-dit dans le rapport Larose », *Le Devoir*, 6 septembre, p. A 7.

---

Pour le cas du mot *province* au Québec, ce traitement hors des sentiers battus permet d'extraire des livres d'histoire et des essais de spécialistes une utilisation de la langue inconnue du grand public<sup>41</sup>, parce que vivant en marge de l'usage courant, et de la placer sous les projecteurs de la lexicographie. Il contribuera aussi, nous l'espérons, à donner des clés aux nouvelles générations pour leur permettre de comprendre la place de la langue dans une lutte d'affirmation nationale qui se mène aussi bien dans les débats politiques que dans le choix des mots.

---

41. Comme toute généralisation, celle-ci connaît des exceptions. Ainsi, l'auteur jeunesse Pierre-Alexandre Bonin écrit sur une page web présentant le Québec à un jeune public : « Tu as peut-être remarqué que nous parlons beaucoup d'emblèmes et de symboles "nationaux" plutôt que "provinciaux" comme c'est le cas ailleurs au Canada. C'est parce que le Québec est considéré comme une nation distincte, la seule province unilingue francophone au sein du Canada. [...] Il y a aussi l'Assemblée nationale, où siège le gouvernement du Québec, et notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, célébrée le 24 juin. » <https://www.histoirecanada.ca/getmedia/2c6777df-2c47-4401-838d-e18affaebad5/Kay2022MarLaBelleProvinceFR.pdf.aspx> [page consultée le 31 août 2024]

## Bibliographie

- BÉDARD, Éric (2017), « 1867, la première fondation du Canada », dans *Histoire, économie et société*, n° 4, p. 8-27.
- CORMIER, Guy (1991), « Comédie musicale », *La Presse*, 24 mars, p. B2.
- DESCHÊNES, Gaston (2018), « La devise sur les plaques d'immatriculation: à chacun ses mérites », *Le Journal de Québec*, 29 octobre. [En ligne : <https://www.journaldequebec.com/2018/10/29/la-devise-sur-les-plaques-dimmatriculation-a-chacun-ses-merites>]
- DROUIN, François (1991), « Pourquoi la Saint-Jean-Baptiste », *Cap-aux-Diamants*, n° 26, p. 18-19.
- DROUIN, Mathieu (2016), « La Saint-Jean-Baptiste : une fête connue, mais méconnue », *Histoire Canada*. [En ligne : <https://www.histoirecanada.ca/consulter/arts-culture-et-societe/la-saint-jean-baptiste-une-fete-connue-mais-meconnue>]
- DUTRISAC, Robert (2021), « Faire avancer le Québec », *Le Devoir*, 26 janvier, p. A6.
- GALLICHAN, Gilles (2008), « Pour en finir avec l'expression «Vieille Capitale» », *Cap-aux-Diamants*, n° 94, p. 22-24.
- JACQUES, Mathieu (2015), « Pourquoi s'appeler encore une province? », *Le Devoir*, 5 novembre, p. A 8.
- LEBEL, Jean-Marie (1985), « DUVERNAY, LUDGER (baptisé Joseph-Ludger) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto. Fiche révisée en 2021. [En ligne : [http://www.biographi.ca/fr/bio/duvernay\\_ludger\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/duvernay_ludger_8F.html)]
- LEGAULT, Josée (2018), « Bernard Landry et la nation », *Le Journal de Montréal*, 8 novembre. [En ligne : <https://www.journaldemontreal.com/2018/11/08/bernard-landry-et-la-nation>]
- MARTIN, Réjean (2020) « Une province », *Le Nouvelliste*, 19 juin. [En ligne : <https://www.lenouvelliste.ca/2020/06/19/une-province-21061381045544c805d7d332ceec0d28/>]
- NEMNI, Monique (2000), « Lettre à Larousse » dans le dossier « Cité libre corrige le Petit Larousse illustré », *Cité libre*, 28(4), 146-152.
- PAQUOT, Annette (2000), « La victoire du discours nationaliste au Québec », *Cité libre*, 28(4), 141-145.
- RIOUX, Christian (2011), « Il y a 50 ans, le Québec à Paris - 2 – Un grand élan diplomatique », *Le Devoir*, 4 octobre, p. A 1.
- RIOUX, Christian (2011), « Il y a 50 ans, le Québec à Paris - 3 - Une passion disparue », *Le Devoir*, 5 octobre, p. A 1.
- ROBITAILLE, Antoine (2015), « Philippe Couillard à Queen's Park - Les "vraies" suites », *Le Devoir*, 13 mai, p. A6.
- ROBITAILLE, Antoine (2018), « Non au budget "provincial" », *Le Journal de Québec*, 27 mars, p.12.

---

SARRA-BOURNET, Michel (2012) « La naissance de la Délégation Générale du Québec à Paris », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 73, p. 47-60.

SAVARD, Stéphane (2019), *Denis Vaugeois, entretiens*, Boréal, 381 p.